

*Les subsides*

groupe qui ferme systématiquement les yeux sur le problème des pluies acides.

Le ministre vient juste de déclarer que les pluies acides constituent une tragédie nationale. S'il le croit vraiment, comment peut-il en toute bonne conscience participer à une cérémonie organisée par un groupe qui soutient que les pluies acides ne représentent pas un problème d'envergure internationale auquel doivent s'attaquer tous les pays du monde?

Je voudrais vous faire part de certains commentaires du chef du groupe qui se prépare à honorer notre premier ministre: «Même si certains prétendent que les pluies acides ont atteint des proportions alarmantes, elles sont généralement considérées comme un phénomène à long terme. A l'heure actuelle, rien ne permet d'affirmer que le problème des pluies acides ne peut être maîtrisé, qu'il touche l'ensemble du pays ou qu'il se pose depuis peu.»

Le ministre vient d'affirmer que les pluies acides constituent une tragédie nationale. Cela ne l'empêche pourtant pas d'accompagner le premier ministre à Washington pour recevoir un prix d'un groupe soi-disant écologiste qui s'est surtout employé au cours des dernières années à exercer des pressions sur les gouvernements afin d'interdire toute mesure législative de lutte contre la pollution. Le gouvernement ne fait-il pas un peu l'hypocrite en acceptant ce prix? Est-ce que la crédibilité du ministre ne s'en porterait pas mieux s'il persuadait son bon ami le premier ministre de le refuser?

Comme nous l'avons vu à la remise des Oscars, le gouvernement a un penchant pour les prix, dont certains qu'il ne mérite pas. Dans ce cas-ci, le ministre pourrait rehausser sa crédibilité en refusant le prix. Toutefois, cela ne me surprendrait pas que le ministre, après avoir dit une chose ici, à la Chambre, dise probablement le contraire plus tard aujourd'hui à Washington quand il rencontrera les porte-parole de ce groupe de pression international du monde des affaires. Il n'a pas mâché ses mots à la Chambre au sujet du barrage Rafferty-Alameda. C'est une vraie honte que le ministre de l'Environnement soit incapable de respecter les lois de son gouvernement, qu'il ait fallu un jugement de la Cour fédérale pour l'obliger à le faire. Nous connaissons tous l'histoire du barrage Rafferty-Alameda. Nous savons par quel subterfuge le gouvernement fédéral a refusé de reconnaître que 13 p. 100 des terres inondées relevaient de sa compétence. Les lignes directrices fédérales auraient dû être

appliquées. Lorsqu'il est entré en fonction, le ministre aurait pu revenir sur la décision de son prédécesseur et exiger une évaluation environnementale complète, mais il a refusé de le faire. Il a fallu que les tribunaux ordonnent l'évaluation environnementale que son ministère était censé avoir faite.

• (1230)

Après ce jugement, le ministre a eu la sagesse de prendre la parole à la Chambre pour appuyer la décision de la Cour fédérale et dire qu'il y aurait une évaluation environnementale complète. Écoutons ce qu'il a dit quelques jours plus tard au cours d'une entrevue accordée à la CBC dans le cadre d'une émission. L'interviewer lui demande:

Vous employez les termes écologiquement pratique. Autrement dit, l'environnement ne sera pas protégé si c'est pratiquement et économiquement. C'est ce que vous dites?

BOUCHARD: Non, non, ce n'est pas ce que je dis. Je dis que nous devons respecter pleinement les objectifs environnementaux dans ce cas comme dans tout autre. En outre, il y a un aspect pratique en cause. Si nous menons les études, nous serons davantage en mesure de reprendre le travail.

Si le ministre de l'Environnement est vraiment sérieux au sujet de l'évaluation environnementale indépendante que la Cour fédérale a ordonnée, pourquoi préjuge-t-il des résultats de cette évaluation en laissant entendre que plus vite nous entreprendrons l'étude, plus vite nous pourrions reprendre le travail? Monsieur le Président, une évaluation indépendante conclurait peut-être que la construction du projet nuisait à l'environnement et qu'il faut l'annuler. Mais il est évident que, les indications très claires données aux fonctionnaires de son ministère qui feront cette évaluation, le ministre leur demande, directement et indirectement d'expédier leurs études afin que les travaux reprennent au plus tôt. Je pensais que le ministre de l'Environnement devait être impartial et ne pas préjuger de la poursuite ou de l'annulation du projet.

A mon avis, la déclaration faite par le ministre sur les ondes de Radio-Canada, c'est une transcription intégrale du samedi 15 avril, est une condamnation sans équivoque de l'évaluation environnementale indépendante. De fait, c'est un désaveu complet des affirmations très énergiques qu'il avait faites plus tôt à la Chambre. Le ministre est là soit pour protéger l'environnement et assurer le déroulement d'une évaluation indépendante, soit pour promouvoir la construction, une fois que ces évaluations de peu d'importance seront choses du passé.